

Communiqué de presse

Salon de l'agriculture, 27 février 2020

## Travail et emploi en agriculture : une collaboration de longue date réaffirmée entre INRAE et la MSA

**Philippe Mauguin, Président directeur général d'INRAE et Pascal Cormery, Président de la Caisse centrale de la MSA, réaffirment leur engagement commun pour mieux connaître les populations agricoles non salariées et salariées, relevant de la MSA pour tout ou partie de leur protection sociale, et ainsi mieux accompagner la transformation du monde agricole. Ils ont signé ce jeudi 27 février 2020 un avenant à la convention cadre de 2018 pour réaffirmer leur engagement.**

En effet, l'agriculture, traversée par de nombreuses transformations, ne peut être considérée indépendamment de l'emploi, des compétences et de la rémunération du travail. Ainsi depuis quinze ans, la MSA et INRAE mettent en commun leurs compétences et expertises : le régime agricole collecte des données auprès de ses adhérents qui sont ensuite traitées par des chercheurs d'INRAE.

Les cinq dernières années ont permis de travailler en synergie sur quatre thèmes :

- Analyse démographique (projection 2030)
- Précarisation de l'emploi agricole
- Besoin de main d'œuvre et les pratiques associées
- Evaluation des effets de la PAC

Les cinq prochaines années seront consacrées aux questions socio-économiques et démographiques dans les domaines agricoles ou relatifs aux territoires ruraux.

Le 28 février 2008, l'Inra et la MSA avaient signé une convention-cadre de partenariat pour une durée de cinq ans, renouvelée par la signature d'un avenant le 25 février 2013, et un second le 27 février 2018.

Pascal Cormery, président de la Caisse centrale de la MSA salue la longévité de ce partenariat. « *Les études réalisées par INRAE permettent notamment à la MSA de mieux adapter son activité aux changements démographiques, économiques et sociales du monde agricole* ».

Philippe Mauguin, président directeur général d'INRAE souligne l'importance de cette collaboration renouvelée « *INRAE et la CCMSA se retrouvent autour de sujets communs comme les dynamiques d'installations et de sorties de l'activité agricole, sujet majeur pour la pérennité de l'activité dans les territoires mais aussi pour la mise en œuvre d'une transition agroécologique* ».

## Contacts presse :

Service de presse INRAE : 01 42 75 91 86 – [presse@inrae.fr](mailto:presse@inrae.fr)

Géraldine Vieuille, Relations presse et publiques CCMSA – 01.41.63.72.41 – [vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr](mailto:vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr)

---

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation créé le 1er janvier 2020. Institut de recherche finalisé issu de la fusion entre l'Inra et Irstea, INRAE rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 268 unités de recherche, service et expérimentales implantées dans 18 centres sur toute la France. L'institut se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et se classe 11ème mondial en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux. Face à l'augmentation de la population, au changement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut construit des solutions pour des agricultures multi-performantes, une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources et des écosystèmes.

## la science pour la vie, l'humain, la terre

Rejoignez-nous sur :



[www.inrae/presse](http://www.inrae/presse)

## À propos de la MSA

La MSA, deuxième régime de Sécurité sociale, en France, assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droit : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre. Avec 26,9 milliards de prestations versées à 5,6 millions de bénéficiaires, c'est le deuxième régime de protection sociale en France.

Twitter : @msa\_actu

<https://www.msa.fr/lfy/presse>

<https://statistiques.msa.fr/>